

STRUCTURE DE RETOUR A L'ECOLE (SRE, LOI du 08 juillet 2013)

POURQUOI ?

- Rescolariser ou raccrocher des jeunes avec leur projet de formation
- Permettre à des jeunes de découvrir le monde professionnel aussi bien sur nos plateaux techniques que dans des entreprises partenaires.
- Permettre une remise à niveau rapide dans différentes matières grâce à des programmes individualisés.
- Permettre à des jeunes allophones de préparer le DELF (Diplôme d'Etude en Langue Française)

COMMENT ?

Il vous suffit de convenir d'un rendez-vous avec le CIO (Centre d'Information et d'Orientation) qui vous guidera vers les 3 niveaux d'affectation possibles :

- Niveau 1 : Module de rescolarisation pour les jeunes sans diplôme qui pourront accéder au DNB / DNB PRO / DELF et préparer une affectation en CAP.
- Niveau 2 : Module de remobilisation et d'intégration pour des jeunes qui auraient débuté une formation de niveau CAP et qui souhaiteraient raccrocher.
- Niveau 3 : Module de remobilisation et d'intégration pour des jeunes qui auraient débuté une formation de niveau BAC et qui souhaiteraient raccrocher.

POUR QUI ?

- les jeunes âgés de 16 à 25 ans ayant quitté le système scolaire depuis plus de 6 mois.
- les jeunes souhaitant un retour en formation initiale (loi du 8-7-2013).
- les jeunes allophones de plus de 16 ans.
- les jeunes souhaitant reprendre en main leur projet professionnel.

OU ?

Lycée des Métiers Louis-Gaston Roussillat
La Valette
23320 SAINT-VAURY
Tél : 05.55.80.27.55
Fax : 05.55.80.23.80
Email : ce.0230027e@ac-limoges.fr
www.lproussillat.fr